



me ici au Port Môle depuis le drame, les populations ont été invitées à accompagner en pensées et es toutes les familles meurtries.

prendre toutes les mesures afin de prévenir, " autant qu'il est possible, de tels drames ". Dans la suite de cette adresse aux Gabonais, le gouvernement a pris des mesures conservatoires (lire ci-contre). Il faut rappeler que les mardi 14, mercredi 15 et jeudi 16 mars 2023 certaines dispositions doivent être prises pour le res-

pect de ce deuil national. Il s'agit de mettre en berne tous les drapeaux aux couleurs du Gabon et d'organiser des prières dans les différents lieux de culte en fonction des confessions religieuses. Toutefois, le travail et les cours dans les établissements scolaires et universitaires ne devront pas être interrompus. Au-delà du deuil national décrété

par le chef de l'Etat, et des mesures conservatoires prises par l'équipe gouvernementale, les recherches des victimes du naufrage du navire de la compagnie Royal Cost se poursuivent avec la même intensité, comme l'ont assuré les pouvoirs publics. Et avec la détermination et l'espoir de faire d'autres découvertes.



Photo: DR

Quatre responsables de la Marine marchande suspendus



Photo: GMNN/L'Union

SCOM
Libreville/Gabon

PARALLELEMENT à l'enquête du Parquet de Libreville exigée par le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, afin d'établir les responsabilités dans la tragédie du navire de la compagnie Royal Cost, une investigation de type administratif, technique et nautique a été recommandée par le gouvernement. Cinq jours après, des mesures à titre conservatoire ont été prises à l'encontre des responsables de la Marine marchande. Il s'agit de la suspension du directeur général de la Marine marchande, Fidèle Angoue Mba, et de son adjoint Ibrahim Okanga Souna. Paul Mavinga et Bertrand Zue, respectivement délégués provinciaux des Affaires maritimes

Ces dirigeants devraient, dans le cadre de l'enquête ouverte, être entendus sur leurs responsabilités dans la conduite et la gestion de l'administration maritime aujourd'hui très critiquée dans l'opinion sur le dossier Royal Cost.

de l'Estuaire et de l'Ogooué-Maritime subissent également le même sort.

Ces dirigeants devraient, dans le cadre de l'enquête ouverte, être entendus sur leurs responsabilités dans la conduite et la gestion de l'administration maritime aujourd'hui très critiquée dans l'opinion sur le dossier Royal Cost. Car, d'aucuns estiment, à tort ou à raison, que l'administration n'a pas fait correctement son travail concernant cette compagnie. Ce que l'enquête permettra de déterminer. Ces mesures conservatoires touchent également l'armateur Royal Cost, le propriétaire du navire "Esther Miracle" dont les activités sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

Ces derniers temps, des voix s'élèvent pour pointer du doigt les responsables de cette compagnie sur l'état du navire à bord duquel avaient embarqué de nombreux compatriotes se rendant à Port-Gentil. Des questions se posent, notamment, sur les causes du drame, le respect par ces derniers des règles et autres procédures en matière de navigation.

Dans tous les cas, à l'allure où vont les choses, il ne serait pas étonnant de voir les langues se délier davantage et le champ des responsabilités, clairement établi.